

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er juillet 2022 de l'association PBAS

Le 1er juillet 2022 à 10 heures, salle des fêtes de Magrin, commune du siège social de l'association s'est tenue l'assemblée générale ordinaire 2022 de l'association PBAS, sur convocation de Mme la Présidente en date du 6 juin 2022.

Une feuille d'émargement est signée par les 11 membres présents et 8 pouvoirs ont été transmis, ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée générale est présidée par Mme Isabelle LE MOAL, assistée des membres du bureau :

- Mme Dominique BLAISE, vice-présidente
- Mme Françoise JARRIGE, secrétaire
- M. Serge AUGUY, trésorier.
- M. François UNAL, trésorier adjoint est excusé.

Mme Françoise JARRIGE est secrétaire de séance.

L'ordre du jour est énoncé par Mme la présidente :

- Rapport moral de Mme la présidente, vote.
- Rapport d'activités de Mme la vice-présidente, vote
- Rapport financier par le trésorier, vote
- Augmentation éventuelle des cotisations (15 euros) vote
- Election des membres du bureau vote
- Projets et questions diverses

Mme Isabelle LE MOAL *présente* **le rapport moral** consacré essentiellement à la situation nouvelle de la crèche issue de la sortie de pandémie au Pérou.

Notre crèche est restée fermée par décision gouvernementale de mars 2020 à mars 2022. Les bébés de notre crèche et leurs familles ont souffert durant la pandémie et la fragilité de leur situation s'est naturellement accentuée. Deux familles ont quitté le bidonville et sont reparties dans la montagne pour essayer d'améliorer leur sort. Quelques vaccins arrivent, mais difficilement accessibles dans les bidonvilles.

Les enfants ont donc été longuement confinés chez eux. Cependant, nos responsables locales ont agi avec une grande efficacité pour soutenir les familles et assurer un suivi très régulier. Hilda, a rendu visite à chaque famille à un rythme hebdomadaire. Par ailleurs, les maîtresses, dont le salaire a été maintenu, sont restées en contact avec les familles.

Hilda qui suit de près la situation des familles a pu constater que beaucoup de progrès ont été faits en ce qui concerne la relation entre les mères et leurs enfants. Ces dernières s'efforcent de continuer les activités amorcées à la crèche, dans la mesure de leurs moyens, avec le matériel fourni par les institutrices (coloriages, peinture, comptines, etc.)

Ce sont sans doute là les bénéfices apportés par le contact avec les maîtresses. Une psychologue bénévole intervient régulièrement.

Des distributions alimentaires de produits de première nécessité ont été financées par PBAS. A noter, une grande solidarité entre les familles, les mamans n'ayant plus la possibilité de vendre et de travailler en centre-ville de Trujillo, elles fabriquent des chaussures et se partagent le travail.

Concernant la communication, un téléphone portable est souvent partagé entre 3 familles. Actuellement, les 30 bébés fréquentent la crèche 3 jours par semaine en 2 groupes, le matin ou l'après-midi. Deux nouvelles salariées ont été recrutées depuis la pandémie, encadrées sur place par notre responsable, Hilda, leurs salaires suivent la récente augmentation légale au Pérou.

De notre côté, la pandémie nous a aussi beaucoup touchés dans la mesure où nous avons dû annuler plusieurs activités programmées pour maintenir à jour notre trésorerie. Nos adhérents et sympathisants se sont montrés si généreux que notre association conserve une situation financière saine (cf bilan financier) et surtout son énergie et son enthousiasme.

Isabelle Le Moal nous informe qu'elle se rendra à Trujillo avec Virginie, professeur d'espagnol durant la première quinzaine du mois d'août 2022. Elle rappelle que chaque adhérent peut se rendre sur place, l'association facilite le contact et les possibilités d'hébergement. Pauline, jeune étudiante de Laissac a ainsi passé une année en Amérique latine, dont trois mois à Trujillo, où elle a apporté son aide à la crèche .

Après un échange entre la présidente et les adhérents, **le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

Mme Dominique Blaise présente **le rapport d'activités**, sachant que l'exercice s'étend de juin 2021 à juin 2022 :

On peut consulter notre site : www.bebeduperou.org , en cours de refondation où figurent nos activités, nos projets le dernier bilan financier et un bulletin d'adhésion.

Juillet 2021 à juin 2022

Tout au long de l'année, et selon les périodes de confinement, les vide- greniers ont été nombreux et ont rapporté 2657,90 euros.

Août 2021

- Conférence géologique à Prades d'Aubrac
- Journée festive à Prades d'Aubrac

Septembre 2021 à juin 2022

En période scolaire, des cours hebdomadaires d'espagnol sont donnés par Isabelle Le Moal au centre social de Gourgan à Rodez ou à domicile lors de la fermeture des salles municipales. Deux groupes sont assurés le lundi (débutants) et le jeudi (avancés). Ils ont rapporté 2251,23 euros).

Octobre 2021 :

Conférence « L'art dans les camps de réfugiés espagnols » par Isabelle Le Moal à la Menuiserie à Rodez.

Décembre 2021 :

- Confection des paquets cadeaux au Centre Leclerc alimentaire et à l'Espace culturel Leclerc de Sébazac.

Avril 2022

- Cross du Collège public de Rignac : une recette exceptionnelle de 4755 euros grâce à l'investissement remarquable des enseignantes d'espagnol et des élèves de l'établissement.
- Opération « bol de riz » au collège privé de Baraqueville.

Mai 2022

- Deux randonnées botaniques avec François à Gages et dans les Palanges
- . Quine à Prades d'Aubrac

Juin 2022

- Représentation du Théâtre des Lucioles au Monastère au profit de l'Association

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Serge AUGUY fait lecture du **rapport financier**.

BILAN FINANCIER 2022

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS	
Cotisations + dons + subventions	14 819,63 €		14 819,63 €	71,49%
Rétributions pour services rendus	2 251,23 €		2 251,23 €	10,86%
Revenus manifestations diverses	5 891,12 €	2 730,34 €	3 160,78 €	15,25%
Revenus de ventes diverses	2 657,90 €	955,13 €	1 702,77 €	8,21%
Don "Croix rouge Ukraine"		470,00 €	-470,00 €	-2,27%
Fonctionnement	160,37 €	894,37 €	-734,00 €	-3,54%
Résultats global	25 780,25 €	5 049,84 €	20 730,41 €	100,00%
Versement crèche		14 097,35 €	-14 097,35 €	-68,00%
TOTAL	25 780,25 €	19 147,19 €	6 633,06 €	32,00%

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Mme Françoise Jarrige présente les **projets pour l'exercice à venir (juillet 2022 à juin 2023)**:

- Poursuite des vide-greniers, en particulier durant l'été 2022.
- Vente de livres
- Concert du Petit Chœur de Marcillac
- Reprise des cours d'espagnol d'Isabelle à la rentrée de septembre 2022.
- La traditionnelle journée festive à Prades d'Aubrac organisée par Serge aura lieu le samedi 30 juillet 2022.
- Événement à organiser lors du séjour d'Hilda en Aveyron en novembre 2022
- Plusieurs intervenants proposent des conférences au profit de l'association.
- Une soirée repas et contes sera organisée avec Yves la Baliverne, probablement à Valady..
- Quine au printemps à Prades d'Aubrac
- ... et d'autres événements selon les propositions à venir et l'évolution de la situation sanitaire.

Montant de la cotisation

A l'unanimité, le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 15 euros. Lorsque l'adhérent verse un montant supérieur, celui-ci est considéré comme un don. L'association étant reconnue d'utilité publique, un reçu fiscal vous est adressé. Le nombre d'adhérents s'élève à 160 environ, ceux qui rencontrent des difficultés passagères et ne sont pas à jour de cotisation restent adhérents.

Cette décision est approuvée à l'unanimité

Election du bureau :

Les membres actuels du bureau sont candidats à leur succession et aucune nouvelle candidature n'a été enregistrée.

Le bureau élu à l'unanimité se compose donc de :

- Mme Isabelle LE MOAL, présidente
- Mme Dominique BLAISE, vice-présidente
- Mme Françoise JARRIGE, secrétaire
- M. Serge AUGUY, trésorier
- M. François UNAL, trésorier-adjoint

L'élection du bureau est adoptée à l'unanimité

Questions diverses

L'association financera la venue en Aveyron d'Hilda, notre responsable locale à Trujillo afin de concrétiser un lien personnel. Elle sera accueillie à tour de rôle chez plusieurs adhérents. Ce projet est approuvé par l'ensemble des adhérents présents

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures30.
Un repas convivial est ensuite partagé.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par Mme la Présidente et la secrétaire de séance.

A.....Ceignac....., le.....27/07/2022.....

La présidente de l'association
Isabelle LE MOAL

La secrétaire de séance
Françoise JARRIGE